

DESTINATAIRES : Gestionnaires cliniques, médecins et infirmières

EXPÉDITEUR : Chantale Séguin, conseillère cadre en soins infirmiers

DATE : 29 avril 2020

OBJET : **ENCADREMENT DES CONSTATS DE DÉCÈS – DOCUMENTS CLINIQUES DESTINÉS AUX INFIRMIÈRES AUTORISÉES**

Le 10 avril dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux publiait de nouvelles orientations entourant les constats de décès.

À ce titre, la Direction des soins infirmiers a produit plusieurs documents d'encadrement afin de permettre à certaines infirmières de produire des constats de décès en contexte de la pandémie COVID-19 :

- Règle de soins infirmiers *Constat de décès par une infirmière chez la clientèle adulte en contexte d'état d'urgence sanitaire COVID-19* ;
- Formulaire FP-CISSL-6388 *Constat de décès par une infirmière – clientèle adulte – contexte COVID-19*.

Tous les documents cliniques, ainsi que le lien vers la formation se trouve dans la page [Formulaires, protocoles, OIS et ordonnance](#) de la section Documents cliniques COVID-19.

Formation pour l'habilitation des infirmières

La [formation sur le constat de décès](#) est maintenant disponible pour l'habilitation des infirmières à procéder à l'examen physique et à remplir le formulaire SP-3.